



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Fonds européens

Question écrite n° 76230

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la gestion par la France des fonds structurels européens (FSE). Le rapport de la Cour des comptes, publié en février 2015, recommande de « réduire le nombre des organismes intermédiaires ». Au regard de cette proposition, elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement.

Texte de la réponse

Le Gouvernement souscrit à la recommandation de la Cour des comptes quant au nombre excessif d'organismes intermédiaires. La rationalisation du nombre d'organismes intermédiaires pour le fonds social européen est déjà engagée. Ce nombre devrait passer de près de 300 dans la programmation 2007-2013 à environ 120 dans la programmation 2014- 2020. Cette diminution tient compte du souhait de réserver le statut d'organisme intermédiaire à l'atteinte d'une taille critique en termes de crédits gérés et de renforcer le rôle des collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76230

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1897

Réponse publiée au JO le : [30 août 2016](#), page 7759